



INS, identitovigilance et médico-social

ANS

Septembre 2021



C'est quoi l'identitovigilance ?

Il s'agit d'une organisation mise en œuvre pour fiabiliser l'identification de l'utilisateur et de ses données de santé

Bien identifier un usager permet
d'éviter des erreurs...



...sur l'identité

Gestion des homonymes, confusion entre mari et femme, confusion de la personne déclarant une identité qui n'est pas la sienne,....

...lors de la distribution des repas

Repas donné à la mauvaise personne avec les risques liés aux allergies alimentaires, au type de texture servie (mixée, moulinée, liquide, hachée)



...médicamenteuses

En particulier pour les professionnels qui interviennent en remplacement ou de manière ponctuelle



...liées à la prise en charge (*hôpital ou interventions extérieures de laboratoires, ambulanciers*)

Mauvaise personne emmenée pour des examens à l'hôpital, prélèvement sanguin effectué sur la mauvaise personne,.....



Qu'est ce que l'INS ?

Avant INS

Un usager, plusieurs identités possibles chez les acteurs qui le prennent en charge



Nom : **LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina- Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F

Aujourd'hui

Un usager, une seule et unique identité partagée par tous les acteurs : **l'INS**

Matricule INS : 2 80 01 75 056 016 18

Nom de naissance : LOISEAU

Prénom(s) de naissance : Marina Anne

Date de naissance : 21/01/1980

Sexe : F

Code lieu de naissance : 75056

Cette **INS** provient des bases de référence nationales, interrogées par l'intermédiaire du **téléservice INSi** intégré à votre logiciel

Depuis le 1^{er} janvier 2021, toute donnée de santé doit être référencée avec l'INS

Pourquoi utiliser l'Identité Nationale de Santé (INS) de l'utilisateur ?

Cela permet de disposer d'une identité unique, pérenne et partagée par tous les acteurs de santé pour :

Faciliter les échanges et le partage de données de santé entre l'ESMS et ses partenaires



Sécuriser le suivi de la personne accompagnée

Eviter les ruptures de parcours



Gagner du temps à terme

A ce titre, l'INS est fondamentale pour la qualité et la sécurité de la prise en charge, en particulier dans le cadre de parcours de soins complexes, ou de crises sanitaires telles que la COVID-19.

Quel est le lien entre l'identitovigilance et l'Identité Nationale de Santé (INS) ?

Pour pouvoir être utilisée et échangée avec le matricule INS, l'INS doit être « qualifiée ». Pour ce faire, les deux conditions suivantes doivent être réunies :



L'identité du patient doit être vérifiée sur la base d'un **dispositif à haut niveau de confiance** (carte nationale d'identité, passeport,...)*



L'INS doit être récupérée ou vérifiée par le biais du **téléservice INSi**, garantissant ainsi sa conformité avec les bases nationales de référence

Le matricule INS ne pourra être échangé que si ces deux conditions sont réunies



Concrètement, comment cela va-t-il se passer dans mon quotidien ?

1. Je récupère et je qualifie l'identité de l'utilisateur lors de sa première venue / prise en charge*



Je valide l'identité de l'utilisateur en me basant sur une pièce d'identité à haut degré de confiance : carte d'identité, passeport etc.



Je fais appel au téléservice INSi et je récupère l'INS de l'utilisateur (s'il n'en dispose pas déjà d'une).
Je vérifie la cohérence des traits retournés par le téléservice INSi avec les traits apparaissant sur la pièce d'identité fournie: cohérence sur le nom de naissance, la liste des prénoms de naissance, le sexe et la date de naissance.

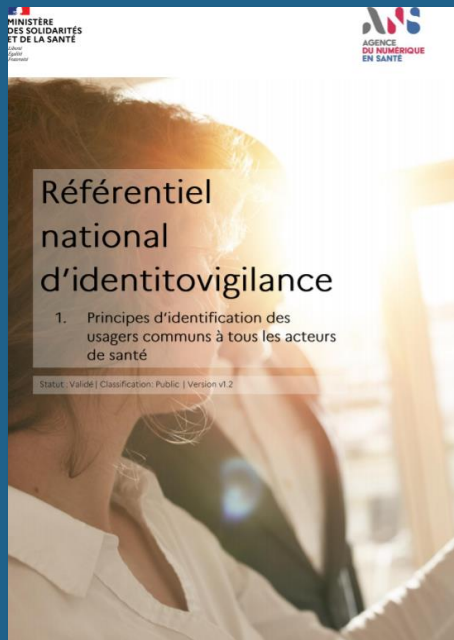
2. Je m'assure de l'identification de la personne avant chaque prise en charge, envoi ou rangement de données de santé le concernant



La façon de s'assurer de l'identité est à définir par chaque acteur, en fonction de son contexte propre.

**Cette étape peut être réalisée lors de l'admission de l'utilisateur, lors de la pré-admission et de la création du dossier, au fil de l'eau pour les utilisateurs déjà connus,...*

Quelles pièces d'identité permettent de valider une identité ?



- Pour les usagers français :
 - **Carte nationale d'identité**
 - **Passeport**
- Pour les mineurs qui ne disposent pas de CNI ou passeport :
 - **Livret de famille***
 - **Extrait d'acte de naissance***
- Pour les usagers étrangers :
 - **Passeport ou titre de séjour**
 - **Carte d'identité nationale** (pour les ressortissants de l'UE)

Extrait du référentiel
national d'identitovigilance

Point de vigilance

La carte Vitale ou le permis de conduire ne permettent pas de valider une identité



Pour en savoir plus, je consulte le référentiel national d'identitovigilance en cliquant [ici](#).

Les notions à maîtriser pour toute personne qui crée les identités : les traits d'identité

- Traits relatifs à l'INS :
 - **Matricule INS** (et son identifiant technique, l'OID) : *champ vide si l'identité ne provient pas d'INSi*
 - **Nom de naissance** (nom de famille)*
 - **1^{er} prénom de naissance***
 - **Prénom(s) de naissance** (liste)
 - **Date de naissance***
 - **Sexe***
 - **Lieu de naissance** (code INSEE)*
- * *Champ à renseigner obligatoirement pour pouvoir créer une identité.*
- Traits complémentaires :
 - **Nom utilisé** (nom porté dans la vie courante)
 - **Prénom utilisé** (prénom porté dans la vie courante)



Point de vigilance

Les traits INS doivent remplacer, dès que possible, les traits locaux : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et code lieu de naissance.

Le 1^{er} prénom de naissance, ainsi que le nom utilisé et le prénom utilisé **ne sont pas retournés par INSi**. Ils sont laissés à la main de l'utilisateur (même si l'éditeur peut pré-remplir le champ).

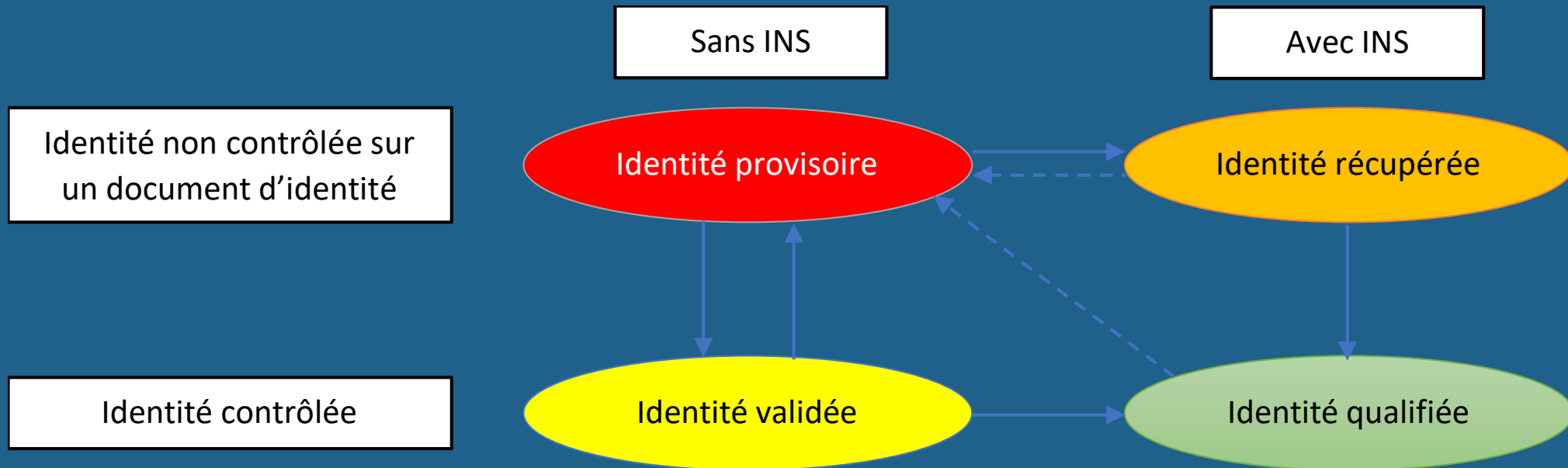
Les notions à maîtriser : les traits d'identité (focus sur la gestion des prénoms)

Prénom(s) de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil facultatif pour la création d'une identité • Provient du téléservice INSi ou d'une saisie locale
1 ^{er} prénom de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil obligatoire pour la création d'une identité • Champ laissé à la main de l'utilisateur (même si l'éditeur peut le pré-remplir à partir de l'INS récupérée). Ne provient pas du téléservice INSi • Champ prévu pour éviter les rejets (liste des prénoms tronquée,...) dans les logiciels en aval et pour signaler les prénoms composés séparés officiellement par des espaces
Prénom utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Prénom porté dans la vie courante, soit l'un des prénom(s) de naissance ou tout autre prénom choisi par l'utilisateur • Recueil facultatif pour la création d'une identité • Champ laissé à la main de l'utilisateur (même si l'éditeur peut le pré-remplir à partir du 1^{er} prénom). Ne provient pas du téléservice INSi • Champ prévu pour la relation soignant-soigné

Les notions à maîtriser : les traits d'identité (focus sur la gestion des noms)

Nom de naissance	<ul style="list-style-type: none">• Recueil obligatoire pour la création d'une identité• Provient du téléservice INSi ou d'une saisie locale (basée, dans la mesure du possible, sur un document d'identité)
Nom utilisé	<ul style="list-style-type: none">• Nom porté dans la vie courante, pouvant être similaire au nom de naissance ou au nom d'usage porté sur un document d'identité• Recueil facultatif pour la création d'une identité• Champ laissé à la main de l'utilisateur (même si l'éditeur peut le pré-remplir). Ne provient pas du téléservice INSi• Champ prévu pour la relation soignant-soigné

Les notions à maîtriser pour toute personne qui crée les identités : les statuts de l'identité



L'usage d'attributs complémentaires est préconisés : identité douteuse, identité fictive, identité homonyme

